

PROCÈS VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR TÉLÉCONFÉRENCE LE 12 FEVRIER 2013, DE 12H06 À 13H17

Sont présents les administrateur(e)s : Abdelkader Medhi-Cherif, Félix Meisels, Karen Rodrigue-Gervais, Marie Gervais, Pernelle Smits, Olivier Sossa, Gilbert Tremblay, Kaddour Mehiriz, Johann Jacob, Nicolas Toutant.

Est également présent : Michel Gagnon, adjoint administratif.

Sont absents les administrateur(e)s : Jean-Frédéric Lemay, Sandrine Wettach.

1. Ouverture de la réunion, mot de bienvenue

Pernelle Smits souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. Vérification du quorum

Le quorum (9 administrateurs présents sur 11) est constaté dès 12h06.

3. Proposition et adoption de l'ordre du jour Résolution # 06-12022013-01

- L'adoption de l'ordre du jour est :
Proposée par Pernelle Smits
Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2013

- L'adoption du procès-verbal est :
Proposée par Pernelle Smits
Secondée par Kaddour Mehiriz
Adoptée à l'unanimité Résolution # 06-12022013-02

5. Processus internes (Pernelle)

- Coût de restauration du site internet : Plusieurs éléments sont à considérer. Un ajout pourrait être fait à court terme au site internet actuel. Il y aura plus de développement du dossier lors du prochain CA.
- Renouvellement annuel des abonnements : Exploration de la suggestion avec la trésorière et le gestionnaire de la SCÉ, pour connaître les avantages et les inconvénients. La trésorière semblait plutôt favorable à l'idée. Dès que tous les commentaires de la SCÉ seront disponibles, le CA pourra en discuter.
- Liste de communications : La liste compte déjà plus de mille inscriptions. Les membres du CA sont invités à ajouter des inscriptions pour élargir l'information diffusée par la SQEP à d'autres réseaux.

6. Point trésorerie (Félix)

- Sur la question de la gestion des membres de la SCE, plusieurs documents ont été clarifiés. La liste de la SQEP est la liste officielle qui sera utilisée entre les deux organisations.
- L'entente qui nous permet de percevoir des frais sur la gestion des membres est permanente et ne peut être annulée sans l'autorisation des deux parties. Cette entente est renouvelable à tous les trois ans et sera échue le 31 décembre prochain.
- Il est suggéré que notre représentante auprès de la SCE commence à négocier avec eux, la fixation des nouveaux frais.
- Concernant la gestion financière, l'émission d'un chèque doit être accompagnée d'une pièce justificative. Le trésorier doit limiter ses actions à la durée de son mandat. Dès que le trésorier n'est plus membre du CA, il ne peut plus émettre des chèques. La responsabilité de la tâche revient temporairement aux deux autres signataires jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau trésorier.
- Un budget prévisionnel a été déposé par le trésorier. Il reflète les revenus et les dépenses d'une façon assez précises.

Résolution # 06-12022013-03

Attendu que la saine gestion des actifs de la société est une responsabilité qui incombe à chacun des membres du CA; Attendu que la planification budgétaire est une pratique de saine gestion; Attendu que le trésorier a établi un budget prévisionnel sur la base des états financiers des deux exercices précédents, et ajusté les prévisions des revenus et des dépenses en fonction des facteurs connus.

Il est proposé que le CA approuve le budget prévisionnel qui a été déposé par le trésorier.

Proposée par Félix Meisels
Appuyée par Pernelle Smits
Adoptée à l'unanimité

7. Abonnements : Mise à jour du volume des membres et renouvellement (Michel)

- Le nombre de membres en règle s'élève à 339;
- Vingt-trois factures de renouvellement envoyées en février;
- Quatre nouvelles adhésions sont toujours en suspens;
- Un premier avis de défaut a été envoyé à 11 membres dont l'échéance était janvier;
- Un avis de défaut a été envoyé à 21 membres dont l'échéance était décembre;

8. Dossiers particuliers

- CLIPP : Voir le document dans le Dropbox. Essentiellement abordé avec le CLIPP, les redevances et l'offre de services.
- RFE : Voir le document dans le Dropbox. Deux propositions importantes à voter.

Résolution # 06-12022013-04

Il est proposé que la SQEP accepte le versement de la cotisation annuelle de 1 000 Euros au RFE.

Proposée par Marie Gervais
Appuyée par Pernelle Smits
Adoptée à l'unanimité

Résolution # 06-12022013-05

Il est proposé que la SQEP devienne dès maintenant membre de l'OICE en versant annuellement une cotisation de 50 \$ USD.

Proposée par Marie Gervais

Appuyée par Pernelle Smits

Adoptée à l'unanimité

- Nouveau partenariat SQEP-SenEval : La SQEP mandate Marie Gervais pour développer le projet de partenariat SQEP-SenEval à être déposé éventuellement au programme P2P de EvalPartners pour financement.
- Site Web : Plusieurs contacts ont été faits. Voir le document du Dropbox. L'objectif est de répondre aux besoins des membres. Les principaux commentaires reçus sont : un seul webmestre, liens défectueux, améliorer le graphisme et moderniser l'interface. Les coûts pour effectuer le travail s'élèvent entre 20 000\$ et 25 000\$. La prochaine étape à faire serait de décrire le travail à effectuer pour développer un modèle.
- Comité du colloque : Peu d'avancement dans le dossier. Un document de cadrage sera produit lors de la prochaine rencontre du comité. Une annonce aux membres pourrait être faite pour mentionner la date et le lieu. Le comité du colloque doit se rencontrer dès que possible pour finaliser la thématique et lancer l'appel de propositions vers la fin avril.

9. Varia

- Activité prochaine avec le GRAEP et les vérificateurs.
- Possibilité d'assister à la transmission d'un séminaire de la SFE.
- La prochaine réunion dans la matinée du 16 avril par visioconférence à l'ENAP.

La réunion prend fin à 13h17.

Procès verbal rédigé par Michel Gagnon, le 9 mars 2013.

Procès verbal vérifié par Gilbert Tremblay, secrétaire, le 9 mars 2013.